

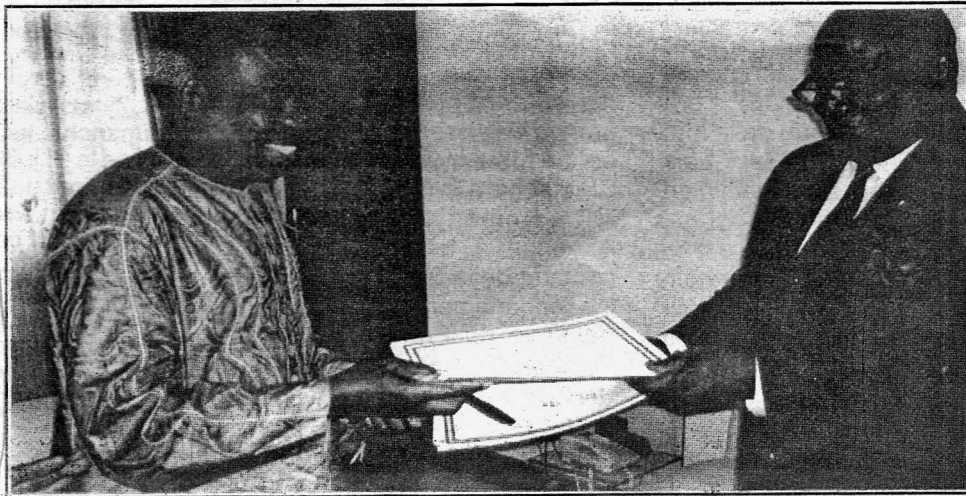
EDUCATION ET SANTE

## FAM-Togo bénéficie d'un accord d'établissement

Un accord d'établissement a été signé vendredi dernier au ministère des Affaires étrangères et de la Coopération entre le gouvernement togolais et « *Fondation Avenir Meilleur* » au Togo (FAM-Togo) ; une ONG inter-

res étrangères et de la Coopération, M. Eliot Ohin et le président du Comité togolais de la « *Fondation Avenir Meilleur* » au Togo, Améto Koku Agbessime au bureau du ministre d'Etat.

Créée en février 2005 par M. Franch Siron, FAM-Togo travaille activement afin de venir en aide aux populations isolées et démunies. La fondation FAM-Togo est située à Kpalimé, dans le quartier Nyivémé.



*Echange symbolique de document avec le ministre d'Etat Ohin (à droite).*

nationale de droit suisse installée au Togo depuis plus de cinq ans.

Ce document a été paraphé et signé respectivement par le ministre d'Etat, ministre des Affai-

L'objectif de cet accord est d'harmoniser et de rendre complémentaires leurs actions conformément aux orientations de la politique nationale de développement.

C'est dans une atmosphère de joie, d'acclamation que le ministre d'Etat et le président du comité de FAM-Togo ont procédé à la signature de ce document.